

L'EXPLOITATION SEXUELLE CHEZ LES JEUNES

Une autre forme **D'ABUS**

IMPORTANT

La fiche sur l'exploitation sexuelle se veut un aide-mémoire pour faciliter l'observation, la compréhension ainsi que l'intervention au quotidien en lien avec cette problématique. Son utilisation a pour objectif d'amener le jeune à un degré d'adaptation optimal, en tenant compte de ses ressources personnelles et de l'environnement dans lequel il évolue. Lorsque des services particuliers sont requis ou que des interrogations subsistent, il est recommandé de consulter un spécialiste : une personne ressource en matière d'exploitation sexuelle, un intervenant pivot, un policier. Cette fiche a pour but d'aider les intervenants à comprendre le phénomène de l'exploitation sexuelle, de mieux les outiller pour l'intervention et de mettre en évidence leurs obligations légales dans ce contexte.

Élise Brochu, Psychoéducatrice • Septembre 2016

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Québec 

COMPRENDRE

La prostitution juvénile n'est pas un choix personnel libre et éclairé, fait en connaissance de cause. **Ainsi, il est important d'utiliser le terme : Exploitation sexuelle et non prostitution juvénile** (adapté de Dorais, 2006).



Qu'est-ce que l'exploitation sexuelle?

La prostitution juvénile désigne des activités d'exploitation sexuelle subies par des jeunes d'âge mineur qui offrent, plus ou moins volontairement ou sous la contrainte, des services de nature sexuelle en échange de faveurs ou d'une rétribution profitant à eux-mêmes ou à des tiers. (Charbonneau et collab., 2007)



EN TOUT TEMPS, vous êtes dans **l'OBLIGATION LÉGALE** (art. 39 LPJ) de faire un signalement **IMMÉDIATEMENT** à la réception et au traitement des signalements (418-661-6951).

Il est important de signaler TOUS les jeunes impliqués dans la situation.

Prévalence

- Actuellement, aucune étude ne permet d'identifier le nombre de jeunes se trouvant dans l'industrie du sexe au Québec. Il est possible d'affirmer que le phénomène d'exploitation sexuelle est réel dans les grandes et moyennes villes telles que Québec et Montréal et qu'il s'étend maintenant en région (Charbonneau et collab., 2007).
- Une étude américaine met en lumière le fait que le trafic du sexe est la forme d'activité criminelle avec la croissance la plus rapide au monde. Les femmes et les enfants représentent 98 % des victimes. Il est estimé que plus de 100 000 enfants sont victimes de trafic sexuel par année aux États-Unis (Cecchet et Thoburn, 2014)



FILLES VS GARÇONS

TYPOLOGIE DES FILLES

LES INDÉPENDANTES

Les indépendantes conservent un maximum d'autonomie. Pour elles, le gang est une source de revenu parmi d'autres et un moyen utile d'établir un réseau de contacts qui leur permet de gagner rapidement de l'argent.

LES AVENTUREUSES

Les aventureuses veulent avant tout gagner vite de l'argent et avoir une vie excitante. Leurs préoccupations sont l'argent, les biens de consommation, l'entretien de leur beauté, leur faculté de séduction, leur attrait pour la fête.

LES SOUMISES

Les soumises ressentent un désarroi affectif, familial ou matériel et ont un grand besoin d'affection; elles représentent des victimes idéales pour le monde de la prostitution et semblent être le profil le plus courant.

LES ESCLAVES SEXUELLES

Traumatisées, ayant peur d'être battues ou violées, les esclaves sexuelles sont traitées comme un objet à usage exclusif. Lorsque le gang arrive à les rendre dépendantes de certaines drogues, ils ont une occasion idéale de les contrôler et de les rendre plus dociles.

TYPOLOGIE DES GARÇONS

LA DÉRIVE

Les garçons classés dans cette catégorie perçoivent la prostitution comme un mal nécessaire pour se procurer de la drogue, la prostitution représentant pour eux une activité de survie.

L'APPOINT

Pour ces garçons, les activités de prostitution sont vues comme étant temporaires. Ils ne s'identifient pas ou que très peu aux travailleurs du sexe ou aux prostitués. Ils ont choisi de pratiquer la prostitution pour augmenter leur revenu et améliorer leurs conditions de vie.

L'APPARTENANCE

Pour ces garçons, le monde de la prostitution est devenu leur famille (parfois tant au sens propre qu'au sens figuré). Ils s'identifient à ce milieu. Par contre, ils n'ont pas le sentiment d'avoir fait réellement un choix éclairé.

LA LIBÉRATION

Percevant au moins en partie la prostitution comme étant gratifiante, les garçons dans cette catégorie affirment que leur choix est réfléchi. Le travail du sexe représente pour eux plus qu'une façon de faire de l'argent; c'est une façon d'entrer en contact avec leur intériorité et celle de leurs clients.

COMPRENDRE

PHÉNOMÈNES PRÉCURSSEURS... NOTAMMENT

○ Histoire d'abus sexuels dans l'enfance

Un abus sexuel chez l'enfant peut causer des sentiments de trahison, d'impuissance, de faible estime de soi, des difficultés de relations personnelles et des comportements sexuels mésadaptés. Ces jeunes deviennent ainsi plus vulnérables au problème d'exploitation sexuelle (Reid, 2011; Roe-Sepowitz, 2012).

○ Sexualisation précoce ou inappropriée

Cette forme de sexualisation est le résultat de la désensibilisation et de la banalisation de la sexualité chez les jeunes, ce qui les amène souvent à adopter des attitudes de soumission et de dépendance (Charbonneau et collab., 2007; Wilson et Widom, 2010).

PHÉNOMÈNES CONCOMITANTS...NOTAMMENT

○ Fugue

Il s'agit d'un facteur de risque important, puisque les jeunes doivent alors répondre eux-mêmes financièrement à leurs besoins de base (Brawn et Roe-Sepowitz, 2008).

○ Consommation de drogue ou d'alcool

Pour répondre à leur besoin monétaire grandissant, les jeunes consommant de la drogue ou de l'alcool sont plus à risque de pratiquer des activités d'exploitation sexuelle. La consommation de substances peut aussi être perçue comme un moyen pour les adolescents d'oublier les conséquences de l'exploitation sexuelle (Brawn et Roe-Sepowitz, 2008).

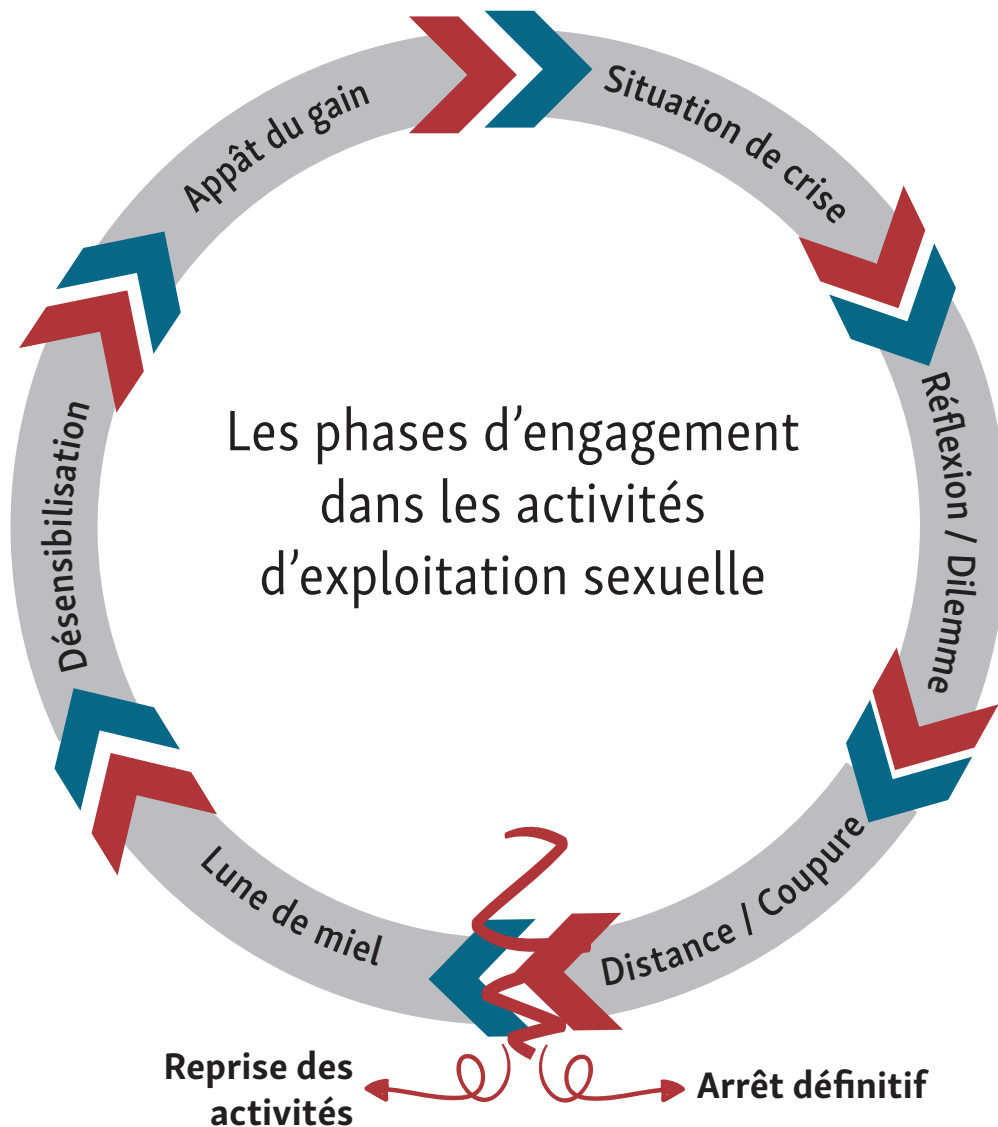
○ Fréquentation de pairs victimes d'exploitation sexuelle

La présence des pairs déviants dans l'entourage des jeunes représente un facteur de risque important (Brawn et Roe-Sepowitz, 2008).

○ Banalisation de la sexualité

L'érotisation précoce peut amener une banalisation de la sexualité chez l'adolescent, ce qui peut accroître son intérêt envers les activités sexuelles et augmenter sa vulnérabilité face au problème d'exploitation (Kaestle, 2012).

COMPRENDRE



Ce schéma montre par quel processus un jeune peut se retrouver engagé dans la problématique d'exploitation sexuelle. Il ne s'agit pas d'un cheminement automatique, figé ou linéaire.

** Schéma adapté de Charbonneau et collab. (2007) et Fleury et Fredette (2002)*

COMPRENDRE

LES PHASES D'ENGAGEMENT

PHASES	DESCRIPTION	INTERVENTIONS À PRIVILÉGIER
1 LUNE DE MIEL <i>Je n'ai pas de problème</i>	<ul style="list-style-type: none">• Discours orienté sur les avantages• Pensée magique concernant ses activités; veut plaire• Réponse à des besoins fondamentaux	<ul style="list-style-type: none">• Travail de prévention et de sensibilisation : échanger sur les relations amoureuses; clarifier les valeurs, etc.• Ne pas nier le positif retiré• Cueillette d'information importante
2 DÉSENSIBILISATION <i>Je n'ai pas de problème...ou peut-être!</i>	<ul style="list-style-type: none">• Début d'un malaise• Confronté à des activités «hors normes»• Jeune insiste souvent sur son consentement face aux activités• Ne donne pas tous les détails• De plus en plus engagé dans des activités	<ul style="list-style-type: none">• Soulever le doute subtilement; tenter de faire émerger l'autocritique• Reprendre les perceptions et visions de la lune de miel• Clarifier l'origine du malaise• Avec les parents : ramener l'importance de connaître les amis
3 L'APPÂT DU GAIN <i>Je n'ai pas de problème</i>	<ul style="list-style-type: none">• Phase de déni, phase de « high », de toute-puissance• Minimise les problèmes/ malaises• Centré sur les bénéfiques• Évite de parler des côtés plus sombres• Fermeture face à l'adulte• Fort attrait pour l'extérieur	<ul style="list-style-type: none">• Faire de l'écoute active car moins de vigilance• Tenter d'identifier le niveau d'engagement• Tenter de connaître ce que le jeune retire de ces activités• Soulever les incohérences• Vigilance car risque de fugue plus élevé
4 SITUATION DE CRISE <i>J'ai un problème, il faut que ça change</i>	<ul style="list-style-type: none">• Événement déclencheur de crise• Malaise prédominant• Perte de contrôle• N'a plus de réponse satisfaisante aux besoins• Recherche l'empathie• Besoin d'être pris en charge• Processus de réflexion débute	<ul style="list-style-type: none">• Demander au jeune de clarifier ses besoins et ses intentions• L'accompagner dans les interventions requises tout en lui faisant voir qu'il a du pouvoir sur la suite; évaluer le danger• Accompagner les parents et les impliquer dans le filet de sécurité à mettre en place

Adapté, par les intervenants pivots en exploitation sexuelle et prostitution juvénile CIUSSS-CN, de Charbonneau et collab. (2007) et Fleury et Fredette (2002).

COMPRENDRE

LES PHASES D'ENGAGEMENT

PHASES	DESCRIPTION	INTERVENTIONS À PRIVILÉGIER
5 RÉFLEXION / DILEMME <i>Peut-être!</i>	<ul style="list-style-type: none">• Étape déclenchée par la crise• Ambivalence et déséquilibre (coûts/ bénéfiques)• Besoin de diminuer le malaise, mais crainte de l'arrêt car ne sait pas à quoi s'attendre	<ul style="list-style-type: none">• Cibler les besoins initiaux pour trouver des alternatives• Questionner les avantages et les inconvénients• Respecter son rythme, évitez de brusquer• Utiliser les malaises de la crise pour appuyer les avantages du changement
6 DISTANCE, COUPURE AMBIVALENCE <i>Peut-être! J'ai un problème</i>	<ul style="list-style-type: none">• Processus de réflexion important• Sentiments contradictoires• Rend le processus décisionnel difficile• Désarroi et fatalité• Souvent causé par des pressions extérieures• Désir, mais peur du changement	<ul style="list-style-type: none">• Phase similaire à la situation de crise• Demander de clarifier les besoins et intentions• Mobiliser ses forces et capacités• Mettre en place des défis stimulants basés sur les motivations
7 ARRÊT DÉFINITIF	<ul style="list-style-type: none">• Besoins comblés par d'autres moyens• Ça peut prendre du temps	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer le sentiment d'efficacité personnelle• Continuer l'accompagnement• Garder l'œil ouvert, la reprise est toujours possible
8 REPRISE DES ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none">• Banalisation des événements antérieurs• Retour à la phase appât du gain• Peut être relié à un événement difficile• Retour aux motivations initiales	<ul style="list-style-type: none">• Axer les interventions sur le comportement problématique• Respect de la décision du jeune, mais insistez sur de possibles décisions de protection

Adapté, par les intervenants pivots en exploitation sexuelle et prostitution juvénile CIUSSS-CN, de Charbonneau et collab. (2007) et Fleury et Fredette (2002).

Comprendre LES CONSÉQUENCES



La nature et l'ampleur des conséquences chez les jeunes vont dépendre de plusieurs facteurs, tels que leur personnalité, le soutien reçu, l'intégration ou non dans un gang, le temps que cela a duré ainsi que leur passé familial, leurs perceptions et la violence subie (Dorais, 2006).

○ État de stress post-traumatique

Pour éprouver un état de stress post-traumatique, la personne doit avoir vécu des événements qui ont menacé sérieusement son intégrité physique, ou celle d'un proche, et au cours desquels elle a ressenti un sentiment de peur intense accompagné d'impuissance puisqu'il lui était impossible de s'en échapper. Les jeunes ayant un stress post-traumatique sont sujets à des troubles de sommeil, des difficultés de concentration, une inhibition de leurs émotions, de l'irritabilité ainsi qu'une grande peur de vivre à nouveau une agression (Daalder et collab., 2013; Dorais, 2006).

○ Isolement social, menace ou intimidation

Ces jeunes subissent souvent des menaces, un isolement par rapport au monde extérieur ainsi que du dénigrement, qui sapent leur estime d'eux-même (Dorais, 2006).

○ Les infections transmises sexuellement

L'exploitation sexuelle chez les jeunes adolescents augmente les risques d'infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) dont celle du VIH (Charbonneau et collab., 2007; Dorais, 2006).

○ Désensibilisation émotionnelle et sexuelle

Afin de survivre en situation d'exploitation sexuelle, les adolescents utilisent parfois comme stratégie d'adaptation la dissociation entre les expériences corporelles et les émotions ressenties. Cela amène ces jeunes à avoir plus de difficulté en relation amoureuse et à faire confiance à l'autre (Dorais, 2006).

○ Violence (agressions physiques ou sexuelles)

Les personnes exploitées sexuellement sont agressées physiquement de soixante à cent vingt fois plus souvent que celles d'autres groupes sociaux (Poulin, 2008).

Pistes D'INTERVENTION

SIGNES À SURVEILLER

- 1 CHANGEMENT D'ATTITUDE** →
 - Plus évasif en lien avec ses lieux de sortie et mentir
 - Changements d'humeur importants peuvent être liés à une consommation de drogue
 - Changement de l'appétit
 - Ne parle pas des activités qu'il pratique en dehors de la maison et de l'école
- 2 CHANGEMENT DE COMPORTEMENT** →
 - Découche souvent et s'enfuit de son lieu d'hébergement
 - Consommation de psychotropes
 - Absentéisme scolaire
 - Nouvelles fréquentations, le jeune reste discret à ce propos
 - Comportements plus agressifs et violents
- 3 CHANGEMENT DANS SON APPARENCE PHYSIQUE** →
 - Plusieurs douches dans une journée (cela peut aussi être associé aux abus sexuels)
 - Présence d'ecchymoses sur le corps
 - Cache des vêtements et en apporte de rechange lorsqu'il sort
- 4 CHANGEMENT DE LANGAGE** →
 - Utilisation de nouveaux termes, souvent un langage plus cru
 - Utilise lui-même un surnom ainsi que pour parler de ses amis
- 5 AUTRES INDICES** →
 - Possède de l'argent, des cadeaux, un nouveau cellulaire ou des vêtements dont on ignore la provenance et donne des explications douteuses pour en expliquer la présence
 - Reçoit beaucoup d'appels sur son cellulaire (nuit et jour) et quitte pour se rendre à des rencontres
 - Possède des objets servant à la consommation de drogue
 - On peut trouver dans les affaires du jeune des condoms ainsi que des armes (couteaux)

AUPRÈS DES PARENTS

Il est primordial d'offrir un soutien accru aux parents des jeunes. En effet, il peut être difficile pour les parents d'apprendre que leur enfant a été victime d'exploitation sexuelle. Cela peut leur faire vivre une grande gamme d'émotions (remord, colère, peur, tristesse, anxiété, impuissance et sentiment d'échec) (Dorais, 2006). Il est essentiel d'encourager les parents à rester en contact avec leur enfant, et ce, dans le but de créer un filet de sécurité (Charbonneau et collab., 2007). Il est important de se rappeler que les parents restent en tout temps les premiers responsables de leur enfant.

CONTEXTE LÉGAL

CODE CRIMINEL CANADIEN



Au Canada, la prostitution adulte n'a jamais été illégale. Le 6 décembre 2014, le projet de Loi C-36, la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, est entrée en vigueur et rend la prostitution illégale pour la première fois au pays. Ce projet de loi considère la prostitution comme une forme d'exploitation sexuelle qui peut avoir un grand impact sur les victimes. Il nomme de nouvelles infractions quant à la prostitution, dont une infraction relative à l'achat :

« Infraction visant à interdire, en tout lieu, l'obtention de services sexuels moyennant rétribution ou la communication à cette fin »(art. 286.1);

Les personnes qui offrent leurs propres services sexuels moyennant rétribution bénéficient d'une immunité en matière de poursuites à l'égard de leur participation à la perpétration de cette infraction, lorsque l'infraction se rapporte à leurs propres services sexuels (art. 286.5(2)).

Source : Sécurité publique Canada : www.securitepublique.gouv.qc.ca • URL raccourci de la fiche d'information sur la réforme du droit pénal en matière de prostitution, 2014 [<http://bit.ly/2d08HOp>]

LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

L'exploitation sexuelle d'un jeune mineur est illégale, puisque l'âge de consentement pour s'adonner à des actes de prostitution est de 18 ans. Lorsque la Direction de la protection de la jeunesse reçoit un signalement et qu'il y a un doute à ce propos, on retient le signalement selon l'article 38 d) Abus sexuels de la Loi sur la protection de la jeunesse. **À ce moment, il faut appliquer l'entente multisectorielle.**

ENTENTE MULTISECTORIELLE

L'entente est relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique (art. 38 d), e) et b)1 ii de la Loi sur la Protection de la Jeunesse). Elle regroupe le procureur aux poursuites criminelles et pénales, la DPJ, le corps policier ainsi que d'autres acteurs ciblés (établissements scolaires, centres de la petite enfance, etc.).

Cette entente permet de préciser les procédures d'intervention, les rôles et responsabilités de chaque partenaire en tenant compte des divers types de situation (MSSS, 2001; CJQ-IU, 2012).

RÉFÉRENCES

1. Brawn, K. M. et Roe-Sepowitz, D. (2008). *Female juvenile prostitutes: Exploring the relationship to substance use*. Children and Youth Services Review, 30(12), 1395-1402. doi:10.1016/j.chilyouth.2008.04.011
2. Cecchet, S. J. Et Thoburn, J. (2014). *The psychological experience of child and adolescent sex trafficking in the United States : Trauma and resilience in survivors*. Psychological Trauma : Theory, Research, Practice, and Policy, 6(5), 482-493. doi: 10.1037/a0035763
3. Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire (CJQ-IU) (2012). *Processus d'intervention clinique à l'intention de l'intervenant RTS-AÉO*, Québec.
4. Charbonneau, C., Dorais, M., et Mercier, L. (2007). *Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile*. Québec : Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire.
5. Corriveau, P. et Dorais, M. (2010). *Les gangs et la prostitution juvénile au Québec : État des lieux*. Revue générale de droit, 40(1), 199. doi:10.7202/1026996ar
6. Corriveau, P., Dorais, M., Genest, D., Nkouth, B. N., & Pilote, C. (2015). *Guide de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes : cyberprédation/cybermanipulation à des fins sexuelles*, Québec : Centre jeunesse de Québec- Institut universitaire
7. Daalder, A. L., Bogaerts, S. Et Bijleveld, C. C. J. H. (2013). *The severity of childhood abuse and neglect in relationship to post-traumatic stress disorder among female sex workers in the Netherlands*. Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 22(9), 935-949. doi:10.1080/10926771.2013.834017
8. Dorais, Michel. (2006). *Jeunes filles sous influence*. Montréal : vlb éditeur.
9. Fleury, E. et Fredette, C. (2002). *Le silence de Cendrillon : prostitution juvénile par les gangs*. Montréal, Québec : Centre jeunesse de Montréal- Institut universitaire.
10. Kaestle, C. E. (2012). *Selling and buying sex: A longitudinal study of risk and protective factors in adolescence*. Prevention Science, 13(3), 314-322. doi:10.1007/s11212-011-0268-8
11. Lavoie, F., Thibodeau, C., Gagné, M.-H., & Hébert, M. (2010). *Buying and selling sex in Québec adolescents: A study of risk and protective factors*. Archives of sexual Behavior, 39(5), 1147-1160. doi: 10.1007/s10508-010-9605-4
12. Ministère de la santé et des services sociaux du Québec (MSSS) (2001). *Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soin menaçant leur santé physique*, Québec.
13. Poulin, R. (2008). *Prostitution et traite des êtres humains : Controverses et enjeux*. Cahier de recherche sociologique, 135. doi :10.7202/1002503ar
14. Reid, J. A. (2011). *An exploratory model of girl's vulnerability to commercial sexual exploitation in prostitution*. Child Maltreatment, 16(2), 146-157. doi:10.1177/1077559511404700
15. Roe-Sepowitz, D. E. (2012). *Juvenile entry into prostitution: The role of emotional abuse*. Violence Against Women, 18(5), 562-579. doi: 10.1177/1077801212453140
16. Wilson, H. W. et Widom, C. S. (2010). *The role of youth problem behaviors in the path from child abuse and neglect to prostitution: A prospective examination*. Journal of Research on Adolescence, 20(1), 210-236. doi:10.1111/j.1532-7795.2009.00624.x



REMERCIEMENTS

- Paul Langlois, agent de planification, de programmation et de recherche
- Nancy Delisle, chef de service
- Sylvie Girard, spécialiste en activités cliniques
- Audrey Fontaine, travailleuse sociale
- Hélène Groleau, travailleuse sociale
- Geneviève Lamonde, agente de planification, de programmation et de recherche
- Anne-Isabelle Turcotte, spécialiste en activités cliniques
- Valérie Auger, technicienne en assistance sociale
- Jessica Gauthier, spécialiste en activités cliniques
- Andrée-Anne Johnson, travailleuse sociale
- Les intervenants pivots en exploitation sexuelle et prostitution juvénile

© CIUSSS de la Capitale-Nationale, 2016

Toute reproduction ou adaptation, même partielle, du contenu par quelque procédé que ce soit (électronique, photocopie ou autre) est interdite sans autorisation écrite du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Information : www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/publications